

RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 D 01055
Numéro SIREN : 915 235 436
Nom ou dénomination : 13 PLATANES

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/006553

B6553

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)



N° 2065-SD
(2023)

Direction Générale des Finances Publiques IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **11072022** et clos le **30062023** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration: SIE D'ALES, BP 50022, 11 CHEMIN DES ESPINAUX, 30340 ST PRIVAT DES VIEUX
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
Identification du destinataire: **SCI 13 PLATANES**, 13 rue Michelet, **30100 ALES**
Insp. IFU: N° dossier: N° Siret: **91523543600010**

B ACTIVITÉ
Activités exercées (souligner l'activité principale):
Location
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante:
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET:

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal
Bénéfice imposable au taux normal: **0**
Bénéfice imposable au taux de 15%:
Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B): **34 674**

2 Plus-values
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%:
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%:
Autres plus-values imposables au taux de 19%:
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%:
Plus-values exonérées art. 238 quinquies:

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A Zone de restructuration de la déense art. 44 terdecies
Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de soldes d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée:
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe:

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé: **acd**

ECF Désignation du prestataire:

OGA/OMGA Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone: **SARL Cabinet COMBES LAMOUREUX**, 543 Ancien Chemin de Mons, 30100 ALES
- Professionnel de l'expertise comptable:
- Conseil:
- CGA/OMGA ou viseur conventionné:
N° d'agrément:

A ales, le 15/10/2023
Signature et qualité du déclarant: **GIBERT EMMANUEL**, **GERANT**

Le 24/04/2024
Le 06/05/2024
Signature: **GIBERT EMMANUEL**

Les mentions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 96-117 du 6 février 1978 relative à l'information et à la liberté d'accès des citoyens aux documents administratifs, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent à elles-garant.

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SCI 13 PLATANES**
et Date de clôture de l'exercice **30062023**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite de sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SCI 13 PLATANES		13 rue Michelet		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		30100 ALES						
SIRET		9 1 5 2 3 5 4 3 6 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *				
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30062023				
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	379 343	030	7 706	371 637		
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	Total I (5)	044	379 343	048	7 706	371 637		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	15 840	070		15 840	
			072	5 718	074		5 718	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	3 948	086		3 948		
	Charges constatées d'avance *	092	684	094		684		
	Total II	096	26 190	098		26 190		
	Total général (I + II)	110	405 533	112	7 706	397 827		
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131						
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136				(35 424)		
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142				(34 424)		
Provisions pour risques et charges	154							
Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			336 812			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			6 663			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169		20 000		88 777		
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176				432 251			
Total général (I + II + III)	180				397 827			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		315 824	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		379 343	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SCI 13 PLATANES**

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
		30062023					
		1	2				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210				
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
		217	218	13 680			
			222				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		224				
	Production immobilisée *		226				
	Subventions d'exploitation reçues		230				
	Autres produits		232	13 680			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			234	13 680		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		236			
Variation de stock (marchandises) *			238				
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			240				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			242	14 578			
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	20 911			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	250				
Rémunérations du personnel *			252				
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			254	7 706			
Dotations aux amortissements *			256				
Dotations aux provisions			262				
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259					
		260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	43 196			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(29 516)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280				
	Produits exceptionnels (IV)		290				
	Charges financières (V)		294	4 778			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	(VI)	300	1 131		
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(35 424)		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	35 424		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	750		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
Rapprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992	
ZFA NG (44. quaterdécies)		345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	993	
Zone franche urbaine (44 octies A)		987	Zones restructuration de la défense (44. terdécies)	127			
dont divers		Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	Déficit col. 2	354	34 674	
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : *				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	Déficit col. 2	372	34 674	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2023

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	70 000	424		426	70 000				
	Constructions	430		432	286 670	434		436	286 670				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	12 562	444		446	12 562				
	Installations générales agencements divers	450		452	6 245	454		456	6 245				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	3 867	474		476	3 867				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	379 343	494		496	379 343				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522	6 953	524		526	6 953				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	341	534		536	341				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	48	544		546	48				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562	365	564		566	365				
TOTAL		570		572	7 706	574		576	7 706				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 30/06/2023

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SCI 13 PLATANES**

Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683							
Autres Immob. incorp.	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715			2				
Constructions	720		725			3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5				
Matériel de transport	750		755			6				
Autres immobilisations corporelles	760		765			7				
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780	
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)							982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis				
Déficits imputés							983			
Déficits reportables							984			
Déficits de l'exercice							860		34 674	
Total des déficits restant à reporter							870		34 674	
IV DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325								
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327								
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326								
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	1 839	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SCI 13 PLATANES		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 11072022		et clos le : 30062023	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		13 680
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	TOTAL 1	106	13 680
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		1 287
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		13 291
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	14 578
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137 (898)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE **3|0|0|6|2|0|2|3**

N° SIRET **9|1|5|2|3|5|4|3|6|0|0|0|1|0**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SCI 13 PLATANES**

ADRESSE (voie) **13 rue Michelet**

CODE POSTAL **30100** VILLE **ALES**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	90
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SAS** Dénomination **13 MICHELET**
 N° SIREN (si société établie en France) **915054860** % de détention **90,00** Nb de parts ou actions **90**
 Adresse : N° **13** Voie **RUE MICHELET**
 Code postal **30100** Commune **ALES** Pays **FRANCE**

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **GIBERT** Prénom(s) **EMMANUEL**
 Nom marital % de détention **10,00** Nb de parts ou actions **10**
 Naissance : Date **04121968** N° département **30** Commune **ALES** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **13** Voie **RUE MICHELET**
 Code postal **30100** Commune **ALES** Pays **FRANCE**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 0

(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **3|0|0|6|2|0|2|3|**

N° SIRET **9|1|5|2|3|5|4|3|6|0|0|0|1|0**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SCI 13 PLATANES**

ADRESSE (voie) **13 rue Michelet**

CODE POSTAL **30100** VILLE **ALES**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Désignation de l'entreprise SCI 13 PLATANES		13 rue Michelet		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		30100 ALES			
SIRET		9 1 5 2 3 5 4 3 6 0 0 0 1 0			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *	
				Exercice N clos le 30062023	
				Exercice N-1 clos le	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	379 343	030	7 706
	Immobilisations financières* (1)	040		042	
	Total I (5)	044	379 343	048	7 706
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		060		062	
	Marchandises *	064		066	
	Avances et acomptes versés sur commandes	068	15 840	070	15 840
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	072	5 718	074	5 718
		080		082	
	Valeurs mobilières de placement	084	3 948	086	3 948
	Disponibilités	092	684	094	684
	Charges constatées d'avance *	096	26 190	098	26 190
	Total II	110	405 533	112	7 706
Total général (I + II)				397 827	
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	(35 424)		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	142	(34 424)		
	Total I	142	(34 424)		
Provisions pour risques et charges	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	336 812		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	6 663		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 20 000)	172	88 777		
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	432 251		
Total général (I + II + III)	180	397 827			
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise: SCI 13 PLATANES Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE Exercice N clos le 30062023 Exercice N-1 clos le

Table with 4 columns: Description, Col 1, Col 2, Col 3. Rows include: Ventes de marchandises *, Production vendue (biens, services), Production stockée *, Production immobilisée *, Subventions d'exploitation reçues, Autres produits, Total des produits d'exploitation hors TVA (I).

Table with 4 columns: Description, Col 1, Col 2, Col 3. Rows include: Achats de marchandises *, Variation de stock (marchandises) *, Achats de matières premières, Variation de stock (matières premières), Autres charges externes *, Impôts, taxes et versements assimilés, Rémunérations du personnel *, Charges sociales, Dotations aux amortissements *, Dotations aux provisions, Autres charges, Total des charges d'exploitation (II).

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) 270 (29 516)

Table with 4 columns: Description, Col 1, Col 2, Col 3. Rows include: Produits financiers (III), Produits exceptionnels (IV), Charges financières (V), Charges exceptionnelles (VI), Impôts sur les bénéfices * (VII).

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII) 310 (35 424)

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 314 35 424

Table with 4 columns: Description, Col 1, Col 2, Col 3. Rows include: Rémunérations et avantages personnels non déductibles *, Amortissements excédentaires, Provisions non déductibles *, Impôts et taxes non déductibles *, Divers *, Fraction des loyers à réintégrer, Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime.

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 997

Table with 4 columns: Description, Col 1, Col 2, Col 3. Rows include: Entreprises nouvelles (44 sexies A), Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies), ZFA NG (44 quaterdecies), Zone franche urbaine (44 octies A), Créance due au report en arrière du déficit, Déduction exceptionnelle (art 39 decies A), Déduction exceptionnelle (art 39 decies B), Déduction exceptionnelle (art 39 decies C), Déduction exceptionnelle (art 39 decies D), Jeune entreprise innovante (44 sexies A), Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies), Investissements outre-mer, Zones de réhabilitation rurales (44 quinquies), Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 sexdecies), Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies), Zones de restructuration de la défense (44 terdecies), Déduction exceptionnelle - gelle simulateur de conduite, Déduction exceptionnelle (art 39 decies C), Déductions exceptionnelles (art 39 decies F).

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 354 34 674

Table with 4 columns: Description, Col 1, Col 2, Col 3. Rows include: Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement), Déficits antérieurs reportables *.

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 370 372 34 674

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

le 24/04/2024
Certifié conforme
le GÉRANT Emmanuel GIBERT

SCI 13 PLATANES

3 rue Michelet
30100 Alès

915 235 436 R.C.S. Nîmes

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés

Le 15 décembre 2023 à 18h00, au Z.A. 295 Avenue Sainte Barbe à Saint Martin de Valgalgues, les associés de la SCI 13 PLATANES se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du gérant, conformément aux dispositions des statuts.

Étaient présents :

- M. GIBERT Emmanuel
- SAS Le 13 Michelet représenté par M GIBERT Emmanuel

L'assemblée générale est présidée par M. GIBERT Emmanuel, associé gérant. Le Gérant constate que le nombre des associés présents ou représentés, possédant ensemble 100 parts sociales, représente la totalité des parts sociales, et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires relevant de sa compétence, conformément aux dispositions des statuts.

Le Gérant dépose sur le bureau et tient à la disposition des associés :

- les récépissés des courriels de convocation à l'assemblée.
- les comptes annuels établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- le rapport sur les résultats de l'exercice.
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée, tel que transmis aux associés avec leur convocation.

Le Gérant déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur les questions suivantes :

- examen et approbation des comptes de l'exercice.
- examen et approbation de l'affectation du solde.

Première résolution :

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, l'approuve, ainsi que les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de -35 424.31 € (moins trente cinq mille quatre cent vingt quatre euros trente et un centime).

L'assemblée approuve également l'ensemble des opérations réalisées par la gérance, lesquelles traduisent les comptes tels qu'ils lui ont été présentés. Par conséquent, l'assemblée générale des associés donne quitus au gérant de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 30 juin 2023. Cette résolution est adoptée par 100 voix sur 100.

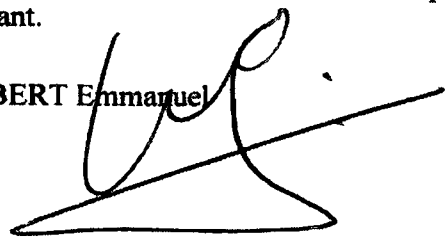
Seconde résolution :

L'assemblée, après lecture, enregistre la perte de l'exercice en report à nouveau débiteur. Cette résolution est adoptée par 100 voix sur 100.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, visé par les associés et signé par le Gérant.

M GIBERT Emmanuel



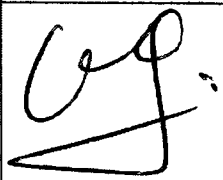

SCI 13 PLATANES

13 rue Michelet
30100 Alès

915 235 436 R.C.S. Nîmes

Délibération des associés du 15 décembre 2023

Feuille de Présence

NOMS ET PRENOMS	NOMBRES DE PARTS	REPRESENTE PAR	EMARGEMENT
GIBERT Emmanuel	10	Lui-même	
SAS LE 13 MICHELET	90	Son président M GIBERT	

Arrêté la présente feuille de présence à 2 associés représentant la totalité des 100 parts composants le capital.